

FÉDÉRATION DES ÉTUDIANTS ET ÉTUDIANTES DU CENTRE UNIVERSITAIRE DE MONCTON

Procès-verbal
Assemblée générale annuelle dans la salle multifonctionnelle du Centre étudiant
23 mars 2011

Ordre du jour

- 1) Ouverture de la réunion
 - 2) Élection d'un(e) président(e) d'assemblée et d'un(e) secrétaire d'assemblée
 - 3) Vérification du quorum
 - 4) Lecture et adoption de l'ordre du jour
 - 5) Lecture et adoption du procès-verbal de l'Assemblée générale annuelle du 24 mars 2010
 - 6) Rapport financier 2009-2010
 - 7) Nomination des vérificateurs
 - 8) Rapports annuels
 - a. Rapport de la présidence
 - b. Rapport de la vice-présidence interne
 - c. Rapport de la vice-présidence externe
 - d. Rapport de la vice-présidence académique
 - 9) Autres
 - a. Centre étudiant
 - 10) Clôture de la réunion
-

1) Ouverture de la réunion

Le président de la FÉÉCUM, Ghislain LeBlanc, annonce l'ouverture de l'Assemblée générale annuelle à 11h26.

2) Élection d'un(e) président(e) d'assemblée et d'un(e) secrétaire d'assemblée

Le président de la FÉÉCUM demande aux membres s'ils ont une candidate ou un candidat à proposer pour siéger en tant que président(e) d'assemblée.

Résolution : 4022-FEAG-110323

Rachel Losier, appuyée d'Éric Lévesque, propose l'élection de Pierre Losier au poste de président d'assemblée.

La résolution est adoptée à l'unanimité.

Le président de la FÉÉCUM demande aux membres s'ils ont une candidate ou un candidat à proposer pour siéger en tant que secrétaire d'assemblée.

Résolution : 4023-FEAG-110323

Rachel Losier, appuyée d'Éric Lévesque, propose l'élection de Luc Léger au poste de secrétaire d'assemblée.

La résolution est adoptée à l'unanimité.

3) Vérification du quorum

Le président d'assemblée vérifie si le quorum est atteint et les présences sont notées.

4) Lecture et adoption de l'ordre du jour

Le président d'assemblée fait la lecture de l'ordre du jour et demande aux membres s'ils ont des objections ou des modifications à apporter. Aucune objection n'est signalée et aucune modification n'est demandée.

Résolution : 4024-FEAG-110323

Rachel Losier, appuyée d'Éric Lévesque, propose l'adoption de l'ordre du jour.

La résolution est adoptée à l'unanimité.

5) Lecture et adoption du procès-verbal de l'Assemblée générale annuelle du 24 mars 2010

Le président d'assemblée accorde du temps aux membres pour qu'ils puissent faire la lecture du procès-verbal de l'Assemblée générale annuelle du 24 mars 2010. Il demande aux membres s'ils ont des corrections à apporter au document. Aucune correction n'est signalée, mais quelques membres en profitent pour poser des questions au Conseil exécutif.

Patrick-Olivier Meunier se pose la question à savoir si la possibilité de changer la firme comptable pour la vérification des états financiers a été étudiée. Le directeur général de la FÉÉCUM, Pierre Losier, affirme qu'il ne sait pas puisqu'il est entré en fonction à la fin novembre, mais qu'il va faire les vérifications nécessaires.

Résolution : 4025-FEAG-110323

Justin Guitard, appuyé de Christina Allain, propose l'adoption du procès-verbal de l'Assemblée générale annuelle du 24 mars 2010.

La résolution est adoptée à l'unanimité.

6) Rapport financier 2009-2010

Le président de la FÉÉCUM explique le rapport financier 2009-2010 préparé par la firme de comptabilité Ernst & Young. Il en profite pour rappeler qu'il s'agit du rapport financier pour

le mandat (à la présidence) d'une autre personne. En gros, les revenus ont été de l'ordre de 604 761\$, tandis que les dépenses ont été de l'ordre de 664 185\$ ce qui donne un excédent des dépenses sur les revenus de 59 424\$. Il explique que les dépenses les plus importantes pour l'année financière 2009-2010 ont été pour le service de photocopieur ainsi que pour la publication du livre soulignant le quarantième anniversaire de la FÉÉCUM.

Résolution : 4026-FEAG-110323

Rachel Losier, appuyée de Simon Ouellette, propose l'adoption du rapport financier 2009-2010.

La résolution est adoptée à l'unanimité.

7) Nomination des vérificateurs

Le président d'assemblée demande aux membres s'ils ont une firme de comptabilité à suggérer pour faire la vérification des états financiers 2010-2011. Le président de la FÉÉCUM suggère la firme Ernst & Young. Aucune autre firme n'est suggérée.

Résolution : 4027-FEAG-110323

Ghislain LeBlanc, appuyé de David LeBlanc, propose que la firme Ernst & Young soit retenue pour faire la vérification des états financiers pour l'année 2010-2011.

La résolution est adoptée à l'unanimité.

8) Rapports annuels

La présidente d'assemblée demande aux membres de l'exécutif de faire la lecture de leurs rapports annuels.

a. Rapport de la présidence

Ghislain LeBlanc, le président de la FÉÉCUM, fait la lecture de son rapport de fin de mandat. Il commence en expliquant que deux postes ont été comblés afin de remplacer deux employés qui ont quitté leurs fonctions afin de poursuivre leur carrière ailleurs. Il ajoute qu'un nouveau poste a été créé grâce à un projet de la Société nationale de l'Acadie ; il s'agit du poste de coordinatrice à l'animation socioculturelle. En plus, les membres du Conseil exécutif ont été obligés d'apprendre à travailler à quatre en raison de la démission du vice-président aux activités sociales. Il en profite aussi pour aborder un certain nombre de points dont : les relations avec les Conseils étudiants, les politiques internes, le Café Osmose, les finances, les campagnes externes (notamment les Six recommandations aux partis politiques, les interventions au cours des élections provinciales, les interventions en faveur des droits linguistiques et les interventions en prévision du dépôt du budget provincial). Il termine en faisant le point sur la place qu'a occupée la FÉÉCUM au sein de l'Alliance étudiante du Nouveau-Brunswick (l'AENB) et de l'Alliance canadienne des associations étudiantes (l'ACAE) au cours de l'année universitaire.

Le président d'assemblée demande aux membres s'ils ont des questions ou des commentaires à faire au sujet du rapport de la présidence. Aucune question n'est posée et aucun commentaire n'est formulé.

b. Rapport de la vice-présidence interne

Rachel Losier, la vice-présidente interne de la FÉÉCUM, fait la lecture de son rapport de fin de mandat. Elle explique que plusieurs initiatives ont été réalisées au cours de l'année universitaire, notamment : l'organisation de la retraite du Conseil d'administration de la FÉÉCUM, l'organisation du Bootcamp (une session de formation) des Conseils étudiants, la participation aux rencontres avec les vice-présidences aux activités sociales des Conseils étudiants, l'organisation des forums étudiants, la coordination de la campagne de l'Arbre de l'espoir sur le campus universitaire, la participation au Conseil d'administration des Médias acadiens universitaires incorporés (MAUI), la collaboration avec le programme d'appui à la réussite et avec le programme de mentorat, l'organisation des journées kiosques, l'organisation du souper de Noël du Conseil d'administration de la FÉÉCUM, l'organisation du Gala para-académique, l'organisation de deux « pep rallye » pour les équipes sportives, le travail pour la création de calendriers géants, la révision des politiques de la FÉÉCUM et la création d'un groupe Facebook pour la FÉÉCUM.

Le président d'assemblée demande aux membres s'ils ont des questions ou des commentaires à faire au sujet du rapport de la vice-présidence interne. Aucune question n'est posée et aucun commentaire n'est formulé.

c. Rapport de la vice-présidence exécutive

Sylvain Bérubé, le vice-président exécutif de la FÉÉCUM, fait la lecture de son rapport de fin de mandat. Il commence en expliquant que la FÉÉCUM a été particulièrement présente dans la communauté acadienne au cours de l'année universitaire (notamment lors de la Marche pour l'égalité linguistique, du Forum de concertation de la Société de l'Acadie du Nouveau-Brunswick ainsi qu'auprès d'autres organismes de la société civile). Il aborde aussi les questions de l'AENB, de l'ACAE, de l'élection provinciale, des campagnes de lobbying auprès du gouvernement provincial, de la Stratégie jeunesse du Nouveau-Brunswick. Il termine en commentant la structure de la FÉÉCUM et en invitant le prochain Conseil exécutif à se pencher sur la gouvernance de l'organisme.

Le président d'assemblée demande aux membres s'ils ont des questions ou des commentaires à faire au sujet du rapport de la vice-présidence exécutive. Patrick-Olivier Meunier se pose la question à savoir pourquoi la FÉÉCUM ne se retire pas de l'ACAE. Sylvain Bérubé explique que l'association en question permet à la FÉÉCUM de faire du lobbying auprès du gouvernement fédéral tout comme l'association lui permet d'avoir accès à de la recherche.

d. Rapport de la vice-présidence académique

Justin Guitard, le vice-président académique de la FÉÉCUM, fait la lecture de son rapport de fin de mandat. Il explique que le dossier qui a marqué son mandat a été celui de la reconfiguration des programmes. En plus de siéger au comité ad hoc sur la

viabilité des programmes, il a aussi participé aux réunions des vice-doyens, ainsi qu'aux réunions des vice-président(e)s académiques. Il explique qu'il a également siégé sur un comité qui veillait à la révision du processus d'évaluation du corps professoral tout comme il a reçu et veillé au suivi d'un certain nombre de plaintes provenant d'étudiantes et d'étudiants.

Le président d'assemblée demande aux membres s'ils ont des questions ou des commentaires à faire au sujet du rapport de la vice-présidence académique. Aucune question n'est posée et aucun commentaire n'est formulé.

9) Autres

Le président d'assemblée demande aux membres s'ils ont des points à ajouter dans la section « Autres ». Simon Ouellette désire ajouter le point «Centre étudiant».

a. Centre étudiant

Simon Ouellette explique qu'il sera important de revendiquer davantage l'année prochaine. La FÉÉCUM n'est pas propriétaire des lieux qu'elle occupe dans le Centre étudiant (elle est plutôt simple locataire) et cela cause un certain nombre de problèmes. Il affirme vouloir travailler (et aimerait que plusieurs étudiantes et plusieurs étudiants fassent de même) afin que les étudiantes et les étudiants se réapproprient le Centre étudiant. Le président de la FÉÉCUM explique qu'il est conscient du problème et qu'il met déjà en place un moyen de pression afin de faire changer la situation. Ainsi, la FÉÉCUM ne va pas verser son don annuel de 400 000\$ pour financer la deuxième phase du Centre étudiant. Il explique qu'après la construction de la deuxième phase du Centre étudiant, les associations étudiantes avaient accès à des bureaux dans le même local que les Loisirs socioculturels, mais que seul le bureau de l'Association des étudiantes et des étudiants internationaux de l'Université de Moncton (l'AÉÉIUM) est encore occupé. Il affirme que le recteur de l'Université de Moncton est tout à fait d'accord avec l'idée que les associations étudiantes doivent avoir des lieux où se rassembler et a l'intention de tout faire pour leur redonner des espaces, cependant, il dit être conscient qu'il s'agira d'un dossier sur lequel il faudra travailler au cours de la prochaine année universitaire.

10) Clôture de la réunion

Le président de la FÉÉCUM annonce la clôture de la réunion à 12h50.

Pierre Losier
Président d'assemblée

Luc Léger
Secrétaire d'assemblée